

REUNION 2022-08 : 15 SEPTEMBRE 2022, 14h à 16h CET (*online*)

---

**[PARTICIPANTS] Relevé TEAMS**

Lise Chorques	Acteo
Adrien Reimann	Amelkis
Anais De Lacharriere	GT
Anne Couty	Pomelo Paradigm
Antoine Fournier	Pomelo Paradigm
Astrid Montagnier	KPMG
Bénédicte Filly	Edenred
Boris Damon (FR)	PwC
Brigitte Raffegeau	Cerrefour
Camille Martin	KPMG
Céline Dolle	Société Générale
Charles-Etienne Suet	EY
Cherif Soudani	Deloitte
Delphine Chevriot	Deloitte
Eric Schlienger	Synvance
Géraud Amic	UB Partner
Gilles Maguet	XBRL France
Isabelle Lamy-Morcate	Société Générale
Julie Boulet	Mazars
Karen Sofie Tøjner	Parseport
Loriane Rapinat	BM&A
Marc Houllier	Corporatings
Mathieu Dierstein	Cofisem
Maya-Anais Ouzegdouh	KPMG
Morgan Gicquel	Deloitte
Morgane Minaire	Deloitte
Najoua Abderrazak	Amelkis
Nelly Lacoste	EDF
Nicolas D'Hautefeuille	Crédit Agricole CIB
Nicolas Pentcheff	AMF
Orane Conte	EY
Pierre Hamon	Amana
Pierre Pottier	Invoke
Raphaël Hersemeule	Edenred
Robert, Antoine	Deloitte
Romane Maguet	BM&A
Siong Ho Wang Yin	Sikima
Thomas Verdin	BM&A
Wenting Du	Renault
Yazid Boumala	AMF

La réunion est co-animée par Astrid MONTAGNIER (KPMG) et Thomas VERDIN (BM&amp;A).

**[AGENDA]****1/ Actualités****2/ ESEF Reporting Manual : Macro-Balisage**

Les infos de réunion sont disponibles sur le site web [www.xbrlfrance.org/mapping](http://www.xbrlfrance.org/mapping) du groupe de travail.

**[ACTUALITES]**

L'ESMA a publié une nouvelle version de l'ESEF Reporting Manual (ERM) en date du 24 août. Le point 1.9 reprend des orientations sur le macro-balisage. La solution (lourde) de balisage « avec tous les block-tags obligatoires applicables » est donnée en exemple, plutôt que celle préconisée au sein du GT privilégiant la ou les balises les plus pertinentes. Le consensus est plus grand sur la granularité de balisage, l'ESMA ne demandant pas de séparer l'information d'un tableau sous plusieurs macro-balises. Néanmoins un exemple (figure 3) fait apparaître un balisage du tableau avec non seulement le tag global pour le tableau, mais aussi les balises qui s'appliqueraient à des parties de tableau.

**LIEN :** [ESMA32-60-254 ESEF Reporting Manual \(europa.eu\)](http://ESMA32-60-254%20ESEF%20Reporting%20Manual%20(europa.eu))

La version publiée de l'ERM comprend aussi d'autres évolutions, en particulier dans le domaine plus technique, débattue dans le groupe de travail BPTF de l'association XBRL Europe.

**[MACRO-BALISAGE]**

Le groupe est déçu de l'interprétation – juridique plus que pratique - de l'ESMA, qui vient tardivement. La multiplication des balises fait peser une charge de travail accrue sur les émetteurs. Il y a des incohérences dans le document (les mêmes principes comptables en figure 2 et 4 sont balisés avec des tags distincts) Les exemples ne clarifient pas la marche à suivre dans toute situation (notamment sur l'utilisation obligatoire des balises de coûts et produits en plus de la balise combinatoire coûts-produits pour un tableau qui présenterait uniquement le net, et pas explicitement chaque composante). Aucun exemple de cas où il ne faudrait pas baliser n'est donné, ce qui fait qu'une lecture zélée de l'ERM peut conduire à multiplier excessivement les tags utilisés.

Une revue et des améliorations de l'ERM sont donc souhaitables pour ses prochaines versions.

Une évolution des outils est a priori nécessaire : il n'est pas acquis à ce jour que tous puissent permettre facilement un multi-balisage important (imbrication répétée de balises). Les visionneuses peuvent présenter des temps d'ouverture important, et la représentation à l'écran de couches multiples de balisage sur les notes est un challenge.

L'AMF, qui avait marqué son intérêt pour la pratique de balisage avec 'le tag le plus pertinent préconisée par le GT, a laissé entendre qu'elle ne mènerait pas d'action à l'encontre des émetteurs qui ne développeraient pas un multi-balisage systématique.

Néanmoins, l'ERM, s'il ne constitue pas un texte réglementaire, présente une interprétation du RTS ESEF par le régulateur qui ne peut être négligée, et qui sera inévitablement considérée par les auditeurs dans leur opinion quant au respect du règlement ESEF.

Aussi, le groupe se propose de travailler sur une liste commune de relations entre les balises. Constatant que certains concepts de la liste ESEF à utiliser pour le macro-balisage présentent des définitions qui se recouvrent, l'ESMA appelle en effet à baliser chaque section des annexes avec toutes ces balises. Une façon de répondre à l'exigence ESMA est donc de sélectionner la macro-balise la plus adaptée à chaque section (découpage à la granularité de rédaction) et y adjoindre toutes les balises qui l'intègrent avec un sens comptable plus large.

On se concentre sur le socle minimal de relations (et donc de macro-balises à imbriquer) à respecter pour s'inscrire au mieux dans l'ERM, étant conforme mais réaliste en termes d'outils et de travail pour l'émetteur.

Une première table de hiérarchie est discutée en réunion. Elle devra être finalisée au plus vite pour partage avec la CNCC et au niveau européen. Un sous-groupe de travail se réunira à intervalle rapproché. La CNCC (dont de nombreux représentants assistent au GT) doit se réunir le 7 octobre pour discuter de cette approche.

Les principes suivants sont repris :

- Toutes les balises de Disclosure sont imbriquées dans DisclosureOfNotesAndOtherExplanatoryInformationExplanatory qui s'applique sur l'ensemble des notes annexes.
- Toutes les balises d'AccountingPrinciples sont imbriquées dans DisclosureOfSummaryOfSignificantAccountingPoliciesExplanatory.
- Chaque balise d'AccountingPrinciple est imbriquée dans la balise Disclosure qui lui correspond le mieux.
- La hiérarchie se base sur le sens comptable, pas sur le sens général : les balises « Common Practice » n'imbriquent pas systématiquement les balises qui partageraient simplement un mot identique ou similaire (une balise « Expense » n'imbrique pas nécessairement « GeneralAndAdministrativeExpense »).
- La hiérarchie se base sur le sens comptable, pas sur des relations de calculs : les balises n'imbriquent pas nécessairement toutes les composantes du calcul relatif au concept qu'elles portent (une balise de résultat n'imbrique pas les charges et produits inclus dans le calcul).
- Outre la hiérarchie définie ici, l'émetteur pourra imbriquer des tags au regard de la hiérarchie visuelle dans ses notes (titres, sous-titres...).
- Il est indiqué que l'élément qui déclenche la nécessité d'utiliser une balise est la présence d'une information détaillée sur un concept dans une section ou un tableau. Ainsi, l'existence d'une simple ligne donnant le montant des charges d'intérêt de la période dans un tableau ne nécessite pas d'apposer la balise DisclosureOfInterestExpenseExplanatory, comme c'est le cas dans la figure 3 en guidance 1.9 de l'ERM.
- Le groupe est d'avis que l'on n'utilise une balise que si l'information est matérielle, et bien identifiable (au sein de ce que le rédacteur du rapport fait apparaître comme une section). Ainsi, dans une section présentant les charges et produits financiers, le groupe est d'avis que si les éléments financiers sont présentés par nature (intérêts, change etc) sans décompensation des produits bruts d'un côté et des charges brutes de l'autre, alors il n'est

pas nécessaire d'utiliser les balises spécifiques aux produits financiers d'un côté et aux charges financières de l'autre, mais il est possible d'utiliser uniquement la balise DisclosureOfFinanceIncomeExpenseExplanatory pour la section.

- Enfin, la balise sur les principes comptables des éléments exceptionnels ne s'applique pas aux éléments non courants, et ne devrait pas être utilisée sauf si des éléments étaient qualifiés d'exceptionnels dans la couche visuelle des états financiers (ce qui est improbable)
- Alors que le RTS indique que certaines sections pourraient ne pas être taggées, l'ERM précise que toutes les balises applicables à chaque section doivent être utilisées. Comme il existe une balise générique DisclosureOfNotesAndOtherExplanatoryInformationExplanatory applicable à l'ensemble des notes annexes, cela semble donc de fait imposer que chaque section soit a minima balisée avec cette balise générique.
- Des extensions ou des balises en dehors de la liste obligatoire peuvent être utilisées en plus pour donner une information plus détaillée. Le RTS prévoit que les extensions de macro-balises ne sont pas obligatoirement ancrées, et du fait du multi-tagging, l'ancrage des extensions devient sans intérêt.

**PROCHAINES REUNIONS PLENIERES :**

12 OCTOBRE 2022 – 14h à 16h CET, en hybride – UNE PARTICIPATION PHYSIQUE SERA PROPOSEE

15 NOVEMBRE 2022 – 14h à 16h CET, en ligne

13 DECEMBRE 2022 – 14h à 16h CET, en ligne

**Des réunions en sous-groupes seront organisées d'ici le 12 octobre**

*Les réunions se feront via Teams, avec invitation Outlook.*

*Si l'invitation ne vous parvient pas, merci de contacter [t.verdin@bma-groupe.com](mailto:t.verdin@bma-groupe.com).*

**NOUVEAU LIEN : PARTAGE DES SUJETS DE DISCUSSION : [github](#)**